

La Ville de Limoges et Limoges Métropole se mobilisent pour un « Projet d'Accueil d'un nouvel établissement pénitentiaire »

Guillaume Guérin, président de la Communauté urbaine Métropole et Emile Roger Lombertie, maire de Limoges ont co-signé une lettre à destination du Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, M.Eric Dupond-Moretti pour lui proposer d'accueillir un nouvel établissement pénitentiaire sur son territoire, permettant le désengorgement de l'actuelle Maison d'arrêt de Limoges, devenue à ce jour totalement vétuste.

En effet, en 2019, la Loi de Programmation et de Réforme de la Justice a prévu un investissement conséquent et la création de 15 000 places de prison destinées à répondre à l'objectif d'encellulement individuel et à diversifier le parc immobilier pénitentiaire et lutter ainsi contre la surpopulation carcérale.

- **Un constat alarmant :** Cette ambition fait écho aux problématiques actuelles rencontrées à la Maison d'arrêt de Limoges, située au cœur de la ville-centre. Ce site dispose d'un effectif de 58 places et son taux d'occupation dépasse fréquemment les 150% ce qui rends les conditions de vie carcérales et de travail du personnel pénitentiaire fortement difficiles. La Maison d'arrêt située en hyper-centre engendre également de fortes nuisances pour les riverains et son accessibilité s'avère compliquée pour les véhicules cellulaires.
- **La proposition commune de la Ville de Limoges et de Limoges Métropole :** Afin de remplacer la Maison d'arrêt actuelle, pallier au manque de places constantes et inscrire le territoire dans la mise en œuvre du Plan Pénitentiaire que le Ministre de la Justice soutient, il est proposé à M.Eric Dupond-Moretti, Ministre de la Justice, la mise à disposition sur le territoire communautaire de foncier susceptible d'accueillir une telle opération et mobilisable rapidement.

Un souhait d'évolution de la situation que le territoire et les élus communautaires appellent de leurs vœux.